



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

---

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

---

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

---

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

## UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

## CONSEIL

Vingt-deuxième session ordinaire  
Genève, 18 et 19 octobre 1988

## RAPPORT ANNUEL DU SECRETAIRE GENERAL POUR 1987

(Dix-neuvième année)

## I. ETAT DE L'UNION

1. Aucune modification n'est intervenue en 1987 en ce qui concerne l'état de l'Union. Celle-ci comprend 17 Etats membres : Afrique du Sud, Allemagne (République fédérale d'), Belgique, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse. A l'exception de la Belgique et de l'Espagne, tous sont parties à l'Acte révisé du 23 octobre 1978.

2. Le tableau qui figure à l'annexe du présent document résume la situation des divers Etats au regard des différents Actes de la Convention (au 1er août 1988).

## II. SESSIONS

3. En 1987, les différents organes de l'UPOV ont tenu les réunions mentionnées ci-après. Sauf indication contraire, elles ont eu lieu à Genève.

4. Le Conseil a tenu sa vingt et unième session ordinaire les 15 et 16 octobre 1987 sous la présidence de M. S.D. Schlosser (Etats-Unis d'Amérique). Cette session a été suivie par des représentants des Etats membres et par des observateurs de sept Etats non membres (Australie, Brésil, Chili, Chine, Maroc, Pologne et Portugal). La Communauté économique européenne (CEE), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Association internationale d'essais de semences (ISTA) étaient aussi représentées par des observateurs.

5. Les principales décisions prises par le Conseil ont été les suivantes :

i) le rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union en 1986 et pendant les neuf premiers mois de 1987 a été approuvé;

ii) le programme et budget de l'Union pour l'exercice biennal 1988-1989 a été adopté;

iii) les rapports sur l'état d'avancement des travaux des différents organes subsidiaires du Conseil et les plans de travail de ces derniers ont été approuvés;

iv) des ateliers sur l'examen des variétés se tiendront dans divers pays en 1988 et 1989;

v) une version révisée des Recommandations de l'UPOV relatives aux dénominations variétales, reproduite dans le document UPOV/INF/12, a été adoptée;

vi) les travaux préparatoires relatifs à la révision de la Convention seront exécutés par le Comité administratif et juridique, qui pourra, au besoin, créer des sous-groupes chargés d'examiner telle ou telle question particulière;

vii) M. F. Gougé (France) a été élu Vice-président du Comité administratif et juridique pour le restant du mandat de M. M. Simon (France), appelé à exercer d'autres fonctions au niveau national. Les personnes suivantes ont été élues pour un mandat de trois ans prenant fin à l'issue de la vingt-quatrième session ordinaire du Conseil, en 1990 : M. D.P. Feeley (Irlande) a été élu Président du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles; M. F. Laidig (République fédérale d'Allemagne) a été élu Président du Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur; M. B. Bar-Tel (Israël) a été élu Président du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières; M. C.J. Barendrecht (Pays-Bas) a été élu Président du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers; M. R. Brand (France) a été élu Président du Groupe de travail technique sur les plantes potagères.

6. Le Conseil a aussi pris note de la démission, avec effet au 29 février 1988, de M. Walter Gfeller, Secrétaire général adjoint.

7. Le Comité consultatif a tenu sa trente-cinquième session le 2 avril et sa trente-sixième session le 14 octobre 1987 sous la présidence de M. S.D. Schlosser (Etats-Unis d'Amérique). Les débats de la trente-cinquième session ont été essentiellement consacrés à l'ouvrage commémoratif destiné à marquer le vingt-cinquième anniversaire de la Convention UPOV, aux possibilités de révision de la Convention et à la préparation de la troisième réunion avec les organisations internationales. La trente-sixième session a été principalement consacrée à la préparation de la vingt et unième session ordinaire du Conseil (voir plus haut) et aux mesures à prendre en vue du recrutement d'un nouveau Secrétaire général adjoint.

8. Le Comité administratif et juridique a tenu trois sessions en 1987 sous la présidence de M. F. Espenhain (Danemark) : sa dix-neuvième les 31 mars et 1er avril, sa vingtième les 17 et 18 juin et sa vingt et unième les 8 et 9 octobre. Dans la matinée du 8 octobre, le Comité a tenu une réunion en commun avec le Comité technique pour examiner les questions intitulées "Définition et examen des variétés hybrides" et "Ecart minimum entre les variétés". Le Sous-groupe "biotechnologies" s'est réuni à deux reprises, à l'occasion de la dix-neuvième et de la vingtième session du Comité, sous la présidence de M. M. Heuver (Pays-Bas). Des observateurs de la Commission des Communautés européennes et de l'Association européenne de libre-échange ont participé aux trois sessions du Comité; des observateurs du Canada et du Mexique ont suivi la dix-neuvième session.

9. A l'occasion de ces sessions, le Comité a examiné les questions suivantes : i) révision de la Convention; ii) travaux du Sous-groupe "biotechnologies"; iii) Recommandations de l'UPOV relatives aux dénominations variétales; iv) examen des variétés hybrides; v) écarts minimaux entre les variétés; vi) priorités en matière d'extension de la protection aux espèces qui ne sont pas encore protégées dans les Etats membres; vii) préparation de la troisième réunion avec les organisations internationales.

10. A propos de la révision de la Convention, plusieurs Etats membres et plusieurs organisations internationales non gouvernementales avaient présenté des propositions en vue de la dix-neuvième session du Comité. A l'occasion de cette session, le Comité a procédé à un échange de vues général afin de recenser les points au regard desquels il convenait d'examiner la possibilité de réviser la Convention.

11. Le Sous-groupe "biotechnologies" du Comité a soumis à l'examen de ce dernier, à l'occasion de sa dix-neuvième session, un avant-projet de rapport intitulé "Conséquences éventuelles de la biotechnologie dans le domaine de la protection de la propriété intellectuelle". A sa vingtième session, le Comité a convenu que le rapport pouvait être présenté à la troisième réunion avec les organisations internationales.

12. A sa dix-neuvième session, le Comité a étudié des propositions de modification des Recommandations de l'UPOV relatives aux dénominations variétales et a adopté le projet d'un nouveau texte. A sa vingtième session, il a décidé que ce nouveau texte devait être présenté, pour examen, à la troisième réunion avec les organisations internationales. A la suite de cet examen, une nouvelle modification a été apportée à la recommandation 2 et le texte ainsi modifié a été adopté par le Conseil à sa vingt et unième session ordinaire.

13. S'agissant de l'examen des variétés hybrides, le Comité a étudié à sa dix-neuvième session une motion de l'ASSINSEL concernant la définition des hybrides de maïs. A sa vingtième session, il a étudié un document présenté par la délégation française, intitulé "Définition et examen des variétés hybrides". Lors de la réunion tenue en commun avec le Comité technique, à l'occasion de la vingt et unième session, la procédure d'examen décrite dans le document a fait l'objet d'explications et de discussions supplémentaires, et il a été décidé que le Comité technique et le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles devraient recevoir des renseignements plus détaillés sur la procédure proposée et étudier plus avant les aspects techniques du problème. Le Comité administratif et juridique étudiera ensuite, au besoin, les incidences juridiques de la cette procédure.

14. En ce qui concerne les écarts minimaux entre les variétés, il a été décidé à l'occasion de la vingt et unième session, lors de la réunion tenue en commun avec le Comité technique, que cette question devrait être réexaminée espèce par espèce au sein des groupes de travail techniques et des ateliers dont il a été question plus haut.

15. A la dix-neuvième session, le Comité a engagé un débat général sur la question des priorités en matière d'extension de la protection aux espèces qui ne sont pas encore protégées dans les Etats membres. Conformément à une décision prise par le Conseil à sa vingt et unième session ordinaire, le Comité poursuivra l'étude de cette question sur la base du document C/XXI/8 (statistiques sur le nombre de variétés protégées).

16. Le Comité technique a tenu sa vingt-troisième session du 6 au 8 octobre 1987, sous la présidence de M. J.K. Doodson (Royaume-Uni). Cette session a été suivie par des représentants des Etats membres et par des observateurs de la Commission des Communautés européennes et de l'Association européenne de libre-échange.

17. Sur la base des travaux préparatoires des groupes de travail techniques, le Comité technique a adopté 13 principes directeurs d'examen (pour l'alstroé-mère, le cactus-jonc, le cactus de Noël, le chou de Chine, le goyavier, le groseillier à maquereau, le macadamia, le manguier, le melon, le pélargonium zonale et le géranium-lierre, le pélargonium des fleuristes et la poirée) et a examiné un certain nombre de questions soulevées sur la base de l'expérience acquise par les Etats membres dans la conduite de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité des nouvelles variétés végétales.

18. Parmi les questions abordées par le Comité technique figurent notamment les suivantes : un rapport intérimaire sur la substitution de la méthode d'analyse pluriannuelle au critère actuellement appliqué par l'UPOV pour l'examen de la distinction chez les graminées fourragères; un rapport intérimaire sur l'utilisation de différentes méthodes d'électrophorèse pour l'examen des variétés de maïs; un rapport sur la possibilité d'identifier les variétés de blé par une technique informatisée d'analyse d'image; des rapports intérimaires sur l'étude relative à la modification des critères applicables pour l'examen de l'homogénéité des plantes allogames et des plantes autogames; le renforcement de la participation d'experts des organismes professionnels aux travaux des groupes de travail techniques et de leurs sous-groupes. Le Comité technique a aussi débattu brièvement de la possibilité de réviser l'Introduction générale aux principes directeurs d'examen, de la question de la couleur du hile chez la fève et la féverole, de l'emploi du terme "résistance" dans les principes directeurs d'examen, du recours à des photographies en couleur pour compléter les descriptions variétales, de la révision de la première page du Rapport type de l'UPOV sur l'examen technique, de l'ordre logique des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen et de l'accroissement de la charge de travail des groupes de travail techniques. Le Comité technique était saisi des rapports sur l'état d'avancement des travaux des groupes de travail techniques et a formulé des principes d'orientation au sujet d'un certain nombre de questions qui y étaient soulevées. Il a aussi défini, dans leurs grandes lignes, les futurs travaux des organes en question.

19. Le Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur a tenu sa cinquième session du 10 au 12 juin 1987 à Lyngby, près de Copenhague (Danemark), sous la présidence de Mme V. Silvey (Royaume-Uni). Le groupe de travail a pour mission d'étudier l'harmonisation des systèmes d'automatisation et des programmes d'ordinateur mis en oeuvre par les autorités des Etats membres pour l'examen des variétés nouvelles et, en général, pour la mise en application de la législation sur la protection des obtentions végétales. Le groupe de travail a poursuivi son étude du seuil de signification adéquat et de l'application de la méthode d'analyse pluriannuelle aux variétés d'autres espèces que les graminées fourragères; il a étudié diverses méthodes appliquées dans les Etats membres pour établir les descriptions variétales; il a pris note des progrès réalisés dans le domaine de l'échange électronique de l'information, des renseignements recueillis sur le matériel et sur les langages machine utilisés dans les Etats membres ainsi que des efforts qui ont été faits pour constituer une bibliothèque de logiciels pour l'évaluation des variétés végétales, pouvant faire l'objet d'échanges entre les services des Etats membres.

20. Le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles a tenu sa seizième session à Genève (Suisse), du 23 au 25 juin 1987, sous la présidence de M. Guiard (France). Il a achevé de mettre au point les avant-projets de principes directeurs d'examen du blé dur (révision) et de la vesce commune (révision), avant qu'ils ne soient soumis aux organisations professionnelles pour observations. Il a pris note de l'application de la méthode d'analyse pluriannuelle aux variétés de graminées fourragères. Il a procédé à un échange de vues sur les notions de distinction et d'homogénéité au regard des caractères discontinus des variétés non strictement autogames et des variétés allogames; il a également examiné la définition des variétés hybrides et des variétés synthétiques ainsi que la question des écarts entre variétés.

21. Le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières a tenu sa dix-huitième session à Kiryat Anavim (Israël), du 18 au 20 mars 1987, sous la présidence de M. F. Schneider (Pays-Bas). Outre ses travaux consacrés aux principes directeurs d'examen adoptés par le Comité technique, le groupe de travail a achevé de mettre au point l'avant-projet de principes directeurs d'examen révisés de la ronce fruitière, avant qu'il ne soit soumis aux organisations professionnelles pour observations.

22. Le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers a tenu sa vingtième session à Kiryat Anavim (Israël), du 23 au 26 mars 1987, sous la présidence de M. B. Bar-Tel (Israël). Outre ses travaux consacrés aux principes directeurs d'examen adoptés par le Comité technique, le groupe de travail a achevé de mettre au point les avant-projets de principes directeurs d'examen du bégonia tubéreux hybride, de l'Euphorbia fulgens (révision), de l'Exacum et de la tulipe avant qu'ils ne soient soumis aux organisations professionnelles pour observations.

23. Le Groupe de travail technique sur les plantes potagères a tenu sa vingtième session à Bamberg (République fédérale d'Allemagne), du 2 au 4 juin 1987, sous la présidence de M. J. Habben (République fédérale d'Allemagne). Outre ses travaux consacrés aux principes directeurs d'examen adoptés par le Comité technique, le groupe de travail a achevé de mettre au point les avant-projets de principes directeurs d'examen de l'aubergine, de la chicorée, de la courgette, du haricot d'Espagne (révision) et du salsifis noir avant qu'ils ne soient soumis aux organisations professionnelles pour observations.

24. La troisième réunion avec les organisations internationales s'est tenue les 21 et 22 octobre 1987 sous la présidence de M. S.D. Schlosser (Etats-Unis d'Amérique). Elle a été suivie par des représentants des Etats membres et par des membres de neuf organisations internationales non gouvernementales : Association internationale des producteurs de l'horticulture (AIPH), Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI), Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL), Chambre de commerce internationale (CCI), Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA), Association des obtenteurs de variétés végétales de la Communauté économique européenne (COMASSO), Comité des semences du Marché commun (COSEMCO), Fédération internationale du commerce des semences (FIS) et Commission internationale de nomenclature des plantes cultivées de l'Union internationale des sciences biologiques (ICNCP). L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) était aussi représentée.

25. Les questions débattues ont été les suivantes : i) propositions en vue d'une éventuelle révision de la Convention; ii) Recommandations de l'UPOV relatives aux dénominations variétales; iii) définition et examen des variétés hybrides.

## III. RELATIONS AVEC LES ETATS ET LES ORGANISATIONS

26. Du 15 au 17 janvier 1987, le Secrétaire général adjoint a participé à l'Office européen des brevets, à Munich (République fédérale d'Allemagne), à une réunion sur la biotechnologie et la propriété industrielle, organisée par la Gesellschaft für Rechtspolitik (Société pour la politique juridique) et l'Institut Max Planck de droit étranger et international en matière de brevets, de droit d'auteur et de concurrence.

27. Le 21 janvier 1987, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de Mme H.I. Lommi, de l'Office des brevets de la Finlande.

28. Le 30 janvier 1987, le Secrétaire général adjoint a participé à la réunion du Comité de la protection des obtentions végétales de l'Association internationale des producteurs de l'horticulture (AIPH) qui s'est tenue à Berlin (Ouest).

29. Un fonctionnaire du Bureau a représenté l'UPOV à la Conférence européenne ayant eu pour thème "Diversité biologique - un défi pour la science, l'économie et la société" qui a été organisée conjointement par An Foras Talúntais (Institut d'agriculture), le Conseil national de la science et de la technologie d'Irlande et la Commission des Communautés européennes et qui s'est tenue à Dublin (Irlande) du 4 au 6 mars 1987.

30. A l'invitation de l'Institut universitaire d'études du développement, de Genève, un fonctionnaire du Bureau a fait, le 10 mars 1987, un exposé sur la protection des obtentions végétales dans le cadre d'un cours sur les "nouvelles technologies agricoles et [le] développement rural".

31. La Commission des ressources génétiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a tenu sa deuxième session à Rome (Italie) du 16 au 20 mars 1987 et le Secrétaire général adjoint a participé aux séances présentant un intérêt pour l'UPOV.

32. Les 18 et 19 mai 1987, le Secrétaire général adjoint a participé, à Paris (France), à la réunion annuelle des représentants des services des Etats membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) chargés de l'application des systèmes de l'OCDE pour les semences.

33. Les 4 et 5 juin 1987, le Secrétaire général adjoint a participé à un symposium organisé conjointement par l'OMPI et l'Université Cornell à Ithaca (Etats-Unis d'Amérique) sur la protection des inventions biotechnologiques.

34. Le 12 juin 1987, le Secrétaire général adjoint a fait un exposé sur la protection des obtentions végétales à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (Suisse) dans le cadre d'un cours de propriété industrielle.

35. Du 29 juin au 3 juillet 1987, le Bureau de l'Union a participé en qualité d'observateur à la troisième session du Comité d'experts de l'OMPI sur les inventions biotechnologiques et la propriété industrielle.

36. Le 2 juillet 1987, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite du Directeur du département de l'agriculture, des forêts et de la pêche de l'Office des brevets de la République de Corée.

37. Le 3 août 1987, le Secrétaire général a reçu la visite du Représentant permanent du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et a eu un entretien portant notamment sur la question, actuellement débattue au sein de la FAO, des "droits des agriculteurs".

38. Le 2 septembre 1987, le Secrétaire général adjoint a participé à la réunion du Comité de la protection des obtentions végétales de l'AIPH qui s'est tenue à Tulln (Autriche).

39. Les 10 et 11 septembre 1987, le Secrétaire général adjoint a participé au cinquième colloque de la Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA), tenu à Washington (Etats-Unis d'Amérique), et y a présenté un exposé.

40. Le 27 octobre 1987, un fonctionnaire du Bureau a présenté un exposé sur les résultats de la troisième réunion avec les organisations internationales devant la Commission (suisse) de spécialistes de la protection des variétés, à Berne (Suisse).

41. Du 2 au 6 novembre 1987, un fonctionnaire du Bureau a suivi le douzième séminaire panaméricain sur les semences à Montevideo (Uruguay) et a présenté un exposé sur les récents débats consacrés à la biotechnologie au sein de l'UPOV.

42. Du 24 au 26 novembre 1987, un fonctionnaire du Bureau a participé, à Gumpenstein (Autriche) à la réunion annuelle des directeurs autrichiens de programmes de sélection et a présenté un exposé sur l'Autriche et la protection des obtentions végétales.

43. Les 8 et 9 décembre 1987, M. D. Böringer (République fédérale d'Allemagne) et un fonctionnaire du Bureau ont rendu visite aux autorités compétentes de la Tchécoslovaquie à Prague afin d'étudier un avant-projet de loi sur la protection des obtentions végétales et de donner des conseils à ce sujet.

44. Le Secrétaire général adjoint s'est rendu en visite officielle auprès des services chargés de la protection des obtentions végétales en Belgique, aux Etats-Unis d'Amérique, en France, en Irlande, au Royaume-Uni et en Suède.

#### IV. PUBLICATIONS

45. En 1987, le Bureau de l'Union a publié deux numéros de Plant Variety Protection ainsi que la version française d'un ouvrage commémoratif destiné à marquer le vingt-cinquième anniversaire de la Convention UPOV (publication de l'UPOV No 879(F)).

46. Le conseil est invité à approuver le présent rapport.

[L'annexe suit]



## ANNEXE

ETATS MEMBRES DE L'UNION (au 1er août 1988)  
(et Etats signataires de l'Acte de 1978 non encore membres de l'Union)

0022

Etat <sup>4</sup>	CONVENTION DE 1961 (ET ACTE ADDITIONNEL DE 1972) <sup>1</sup>			ACTE DE 1978		
	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument <sup>2</sup>	Date de prise d'effet	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument <sup>3</sup>	Date de prise d'effet
Afrique du Sud	-	7 octobre 1977 (7 octobre 1977)	6 novembre 1977 (6 novembre 1977)	23 octobre 1978	21 juillet 1981	8 novembre 1981
Allemagne (République fédérale d')	2 décembre 1961 (10 novembre 1972)	11 juillet 1968 (23 juillet 1976)	10 août 1968 (11 février 1977)	23 octobre 1978	12 mars 1986	12 avril 1986
Belgique	2 décembre 1961 (10 novembre 1972)	5 novembre 1976 (5 novembre 1976)	5 décembre 1976 (11 février 1977)	23 octobre 1978	-	-
<u>Canada</u>	-	-	-	31 octobre 1979	-	-
Danemark	26 novembre 1962 (10 novembre 1972)	6 septembre 1968 (8 février 1974)	6 octobre 1968 (11 février 1977)	23 octobre 1978	8 octobre 1981	8 novembre 1981
Espagne	-	18 avril 1980 (18 avril 1980)	18 mai 1980 (18 mai 1980)	-	-	-
Etats-Unis d'Amérique	-	-	-	23 octobre 1978	12 novembre 1980	8 novembre 1981
France	2 décembre 1961 (10 novembre 1972)	3 septembre 1971 (22 janvier 1975)	3 octobre 1971 (11 février 1977)	23 octobre 1978	17 février 1983	17 mars 1983
Hongrie	-	-	-	-	16 mars 1983	16 avril 1983
Irlande	-	-	-	27 septembre 1979	19 mai 1981	8 novembre 1981
Israël	-	12 novembre 1979 (12 novembre 1979)	12 décembre 1979 (12 décembre 1979)	-	12 avril 1984	12 mai 1984
Italie	2 décembre 1961 (10 novembre 1972)	1er juin 1977 (1er juin 1977)	1er juillet 1977 (1er juillet 1977)	23 octobre 1978	28 avril 1986	28 mai 1986
Japon	-	-	-	17 octobre 1979	3 août 1982	3 septembre 1982
<u>Mexique</u>	-	-	-	25 juillet 1979	-	-
Nouvelle-Zélande	-	-	-	25 juillet 1979	3 novembre 1980	8 novembre 1981
Pays-Bas	2 décembre 1961 (10 novembre 1972)	8 août 1967 (12 janvier 1977)	10 août 1968 (11 février 1977)	23 octobre 1978	2 août 1984	2 septembre 1984
Royaume-Uni	26 novembre 1962 (10 novembre 1972)	17 septembre 1965 (1er juillet 1980)	10 août 1968 (31 juillet 1980)	23 octobre 1978	24 août 1983	24 septembre 1983
Suède	-	17 novembre 1971 (11 janvier 1973)	17 décembre 1971 (11 février 1977)	6 décembre 1978	1er décembre 1982	1er janvier 1983
Suisse	30 novembre 1962 (10 novembre 1972)	10 juin 1977 (10 juin 1977)	10 juillet 1977 (10 juillet 1977)	23 octobre 1978	17 juin 1981	8 novembre 1981

1 Les dates entre parenthèses se rapportent à l'Acte additionnel de 1972

2 de ratification si l'Etat a signé la Convention ou l'Acte additionnel, selon le cas; d'adhésion s'il ne l'a pas signé

3 de ratification, d'approbation ou d'acceptation si l'Etat a signé l'Acte; d'adhésion s'il ne l'a pas signé

4 Les Etats signataires non encore membres sont soulignés